



Céret, le 19 janvier 2021.

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 18 JANVIER 2021
14H.

Le Conseil d'Administration s'est réuni en présentiel sur le site du Prat de la Farga à MAUREILLAS- LAS-ILLAS toujours en respectant les consignes sanitaires ; chaque membre du CA prêt avec son petit siège sous les bras... Merci AGP pour la collation chaude et l'accompagnant.

Présent.e.s : Bernard Lambert (BEL), Guy DENISE (GUD), Arlette TARAMINI (ART), Jean-Pierre TARAELLAS (JPT), Eric SCHNEIDESCH (ERS), Agnès PRADE (AGP), Françoise TARAELLAS (FRT)

Absent.e.s excusé.e.s : Guy RAMPON (GUR), Alain ITTEL (ALI), Pilar LOPEZ (PIL), François BATLLE (FRB).

1. APPROBATION DU C.R. DU C.A. DU 14 DÉCEMBRE 2020

Le C.R. a été approuvé par les membres du C.A. présents.

2. REPRISE DES ACTIVITES

La Fédération a défini un protocole de reprise permettant à nouveau la pratique encadrée ; cela semblait une bonne nouvelle permettant au Club d'accueillir à nouveau les adhérents et de proposer une offre de sorties de marches et de randonnées.

Ces directives n'évoluant que timidement, certains clubs proposent de reprendre les randonnées tout en respectant les nombreuses conditions restrictives,

à savoir :

- 6 personnes maximum, encadrant compris,
- Distanciation minimale de 2 mètres entre les pratiquants,
- Port du masque...

Nombreux sont les échanges qui diffèrent :

- Certains clubs organisent sciemment des randonnées ; les groupes que nous croisons sur les chemins, semblent ne pas respecter ces nombreuses conditions,

.../...

- L'organisation des randonnées en groupe dans ce contexte demeure complexe,
- Le Club ne voudrait pas prendre le risque de voir l'un d'entre vous être contaminé par un manque de vigilance dans l'application de ces restrictions,
- Il paraît compliqué d'effectuer une reprise d'activités dans les conditions actuelles (limiter les groupes à 6...).

Pour info permettant peut-être d'entrevoir une éclaircie (lettre de la Présidente de la F.F.R. du 18 janvier) : "La F.F.Randonnée défend les intérêts des pratiquants et milite pour une libération du nombre de participants dès que la sortie est encadrée par un Club affilié et dans le respect de l'application d'un protocole strict de reprise... Les sentiers balisés pourraient être considérés comme le stade de pratique des randonneurs et bénéficier des conditions de pratique des E.R.P. de plein air....". Nous l'espérons vivement ... A suivre...

- Nous attendons les nouvelles directives au 20 janvier 2021. Toutefois, et pour anticiper une mauvaise nouvelle (protocole inchangé et maintien de la limitation à 6 du nombre de participants), BEL "sonde" les animatrices et animateurs pour savoir lesquel.le.s d'entre elles / eux sont disposés à conduire des randonnées en respectant ce protocole. Si leur nombre est significatif, on pourrait entrevoir une reprise début février dans le respect strict du protocole en vigueur.

2. TOUR DE FRANCE

La Municipalité de Céret par mail du 22 décembre sollicite le tissu associatif sportif de la Commune de Céret pour soumettre nos idées, projets sportifs organisés la semaine avant le départ.

Un comité de pilotage présidé par Monsieur le Maire de Céret se réunira courant de l'année afin de valider ou non les propositions émises.

Le C.A. a répondu favorablement à la participation et décidé de proposer un projet d'animation durant la semaine du 5 au 11 juillet 2021.

- faire vivre la Ville de Céret, la valoriser..
- propositions de randonnées de tous types et niveaux : sportives, découverte du patrimoine St Ferréol, le circuit des Fontaines, etc...
- La Randonnée Cérétane sous l'Egide du Tour de France.
- plusieurs randonnées chaque jour de la semaine du lundi 5 au samedi 10 sur le modèle du salon de la randonnée organisé à Laroque ou Argelès les années passées.

Comité de pilotage ERS, JPT et FRT se proposent de préparer une esquisse qui sera soumise au C.A. BEL "sonde" animatrices et animateur pour vérifier qu'un nombre suffisant d'entre eux seront disponibles cette semaine.

3. DEMANDE DE SUBVENTION

Les demandes de subventions auprès de la Mairie de Céret et du Conseil Départemental doivent être transmises avant le 31 janvier 2021.

Les pièces comptables réunies FRT établit les demandes de subventions.

... / ...

4. REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU C.A.

Une répartition partielle a été validée :

- ERS prend en charge la gestion des licences (enregistrement, édition, distribution) et la gestion du fichier des adhérents (tenue à jour et diffusion),
- GUD gère les sorties (collecte des feuilles de participation, préparation des graphiques pour l'A.G. et présentation commentée).
- Pour l'élaboration du programme mensuel, nous recherchons 5 volontaires ayant un rôle de « référent », coordinateur. BEL adresse un courriel dans ce sens à tous les animateurs.

5. ADHÉRENTS SAISON 2020-2021

- 240 adhérents (environ 80 adhérents 2019-2020 n'ont pas renouvelé leur adhésion)
- comme chaque 1er janvier, le gestionnaire - GUR - supprime du fichier les adhérents n'ayant pas renouvelés leur adhésion,
- rediffuser le fichier des adhérents à jour (FRT et BEL).

6. FORMATION NOUVEAUX ANIMATEURS

- Béatrice Deballe est inscrite à : réussir sa randonnée initiation / réussir sa randonnée perfectionnement / PSC1 / Certificat d'animateur de randonnée de proximité.
- Francis Dietrich est inscrit à : PSC1 / Certificat d'animateur de randonnée de proximité.
- Christian Jean Pierre est en attente de la prochaine session du Brevet Fédéral animateur MA / LC.
- Laurence Grappard, adhérente, a acquis les compétences équivalentes au Brevet Fédéral d'Animateur F.F.R. (cursus de formation Club Alpin Français) et peut donc immédiatement rejoindre le groupe des animateurs du Club.

Dernière info : Brigitte ROUSSEL et Cécile ENGINGER sont partantes pour le cursus de formation conduisant au B.F. animateur MA / LC. Christiane AGRAFEIL a confirmé que cette année encore le C.D.R.P. 66 prenait en charge la totalité des frais d'inscription aux sessions de formation.

16h30.. Le soleil s'éclipse... laissant place au froid... le groupe bat en retraite non sans déguster le cake offert par Agnès.

Le 5ème C.A. "champêtre" est levé.

Françoise TARAELLAS.

Bernard LAMBERT.

Secrétaire de L.R.C.

Président de L.R.C.